



Organisme intercantonal de certification
Interkantonale Zertifizierungsstelle
Organismo intercantonale di certificazione

CERTIFICAT



L'Organisme Intercantonal de Certification OIC, sur la base des résultats de la vérification de la conformité, atteste que les exigences fixées dans

le cahier des charges Longeole enregistré comme indication géographique protégée IGP selon la décision du 20 mars 2009 de l'office fédéral de l'agriculture

sont respectées par:

Abattoir de Meinier
Chemin du Stade 5A
1252 Meinier

Ce certificat est délivré pour la production suivante :

Longeole IGP

Ce certificat est valable jusqu'au 31 décembre 2022

No enregistrement OIC-LGE-UTI-0320-229336

Lausanne, le 13 février 2020

Organisme Intercantonal de Certification OIC

David Aeschlimann
Président

Roman Tscherrig
Directeur

Ce certificat est valable jusqu'à l'émission d'un nouveau certificat et sous réserve d'un retrait de certification. Toute modification ou utilisation abusive est prohibée.

